

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

QUATRIÈME VOLUME.

N° 20. — NOVEMBRE 1872.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR.

M. le Préfet de l'Oise.

Monseigneur l'Évêque de Beauvais, Noyon et Senlis.

M. le Sous-préfet de l'arrondissement de Senlis.

M. le Maire de la ville de Senlis.

Vice-président honoraire : M. le comte DE MARICOURT.

BUREAU.

Président : M. N.

Vice-présidents : MM. VERNOIS. — MINGUET.

Secrétaire-général : M. THIRION.

Secrétaire-général adjoint : M. N.

Secrétaires : MM. COSSIN. — CAGNY.

Trésorier : M. N.

Trésorier adjoint : M. BOUFLET.

Bibliothécaire-Archiviste : M. CABOT.

Conservateur du matériel : M. DESHAIS PÈRE.

Jardinier-professeur de la Société : M. DUBARLE.

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Section de Baron : M. Quintin.
Section de Béthisy : M. Turlin.
Section de Betz : M. Dubois.
Section de Chambly : M. Griffé.
Section de Chantilly : M. A. Péan.
Section de Crépy : M. Lefèvre - Ballé-
dent.

Section d'Ermenonville : M. Thiénard fils.
Section de Nanteuil : M. Benoit.
Section de Plailly : M. Chantrier.
Section de Pont : M. Laverge.
Section de Senlis : MM. Tassin ,
Deslandes, Bourset, Barré, Cosson,
-Vinet.

Bureaux des Sections.

SECTION DE BARON.

Président d'honneur : M. le baron de
Morell.

Président : M. Vramant.
Vice-Président : M. N.
Secrétaire : M. Boucher.
Trésorier : M. N.

SECTION DE BÉTHISY.

Président d'honneur : M. le comte de
Lavaulx.

Président : M. le docteur Leclercq.
Vice-Président : M. Mary.
Secrétaire : M. Vaillant.
Trésorier : M. Lavacquery.

SECTION DE BETZ.

Président d'honneur : MM. le vicomte
Héricart de Thury et Vallon.

Président : M. Roblin.
Vice-Présidents : MM. Triboulet et Du-
mont.

Secrétaire : M. Falschlunger.
Vice-Secrétaire : M. Lane.
Trésorier : M. Delaistre.

SECTION DE CHAMBLY.

Président d'honneur : M. D. Marquis.

Président : M. Bourboin.
Vice-Président : M. Cadot.
Secrétaire : M. Heu.
Trésorier : M. Locque (Auguste).

SECTION DE CHANTILLY.

Président : M. Petit.
Vice-Présidents : MM. X. Lefebvre.
Thérouanne.

Secrétaire : M. Domart.

Vice-Secrétaire : M. le Sr des Frères.

Trésorier : M. N...

SECTION DE CRÉPY.

Président d'honneur : M. Picard.

Président : M. Audebert
Vice-Présidents : MM. N...
Lefèvre-Ballédent.

Secrétaire : M. N.

Vice-Secrétaire : M. N.

Trésorier : M. N.

SECTION D'ERMENONVILLE.

Président d'honneur : M. le marquis
de Girardin.

Président : M. Martin.
Vice-Président : M. Gaillet.
Secrétaire : M. Dupontroué.
Trésorier : M. N...

SECTION DE NANTEUIL.

Président d'honneur : M. Lemaire.

Président : M. Dubois.
Vice-Président : M. Rudet père.
Secrétaire : M. Jourdain.
Trésorier : M. Coulon (Constant).

SECTION DE PLAILLY.

Présidents d'honneur : MM. Corbin.
Sainte-Beuve

Président : M. N.

Vice-Président : M. le docteur Cadier.

Secrétaire : M. Hamet aîné.
Trésorier : M. Maurois.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice :

804

CB :

2093

SHAS



00000003093

PROCÈS-VERBAUX.

Séance de la Section centrale

DU 3 NOVEMBRE 1872. — PRÉSIDENTENCE DE M. VERNONIS.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2. Le procès-verbal est adopté. Un membre présenté dans la précédente séance est admis à l'unanimité. Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Thirion, un giraumon turban, un rapallito, un chou de Schweinfurt, quatre laitues de Berlin venues à froid sur vieilles couches; — *remerciements*.

2° Par M. Deshais père, le produit d'une touffe de pommes de terre violettes provenant des cultures de M. Dubarle, que M. Thirion croit reconnaître pour la pomme de terre *Pola*, variété assez productive, de longue garde, de qualité variable dans nos terrains; — *remerciements*.

3° Par M. Dubarle, des pommes Calville blanc, des poires Doyenné d'hiver et Colmar d'Aremberg provenant du jardin de la Société, plus deux poires *Souvenir Favre* qui, dégustées séance tenante, sont reconnues pour être de bonne qualité, mais non supérieures au Beurré Diel, qui mûrit à la même époque; — *remerciements*.

4° Par M. Ballédent, coutelier à Senlis, un outil destiné à enlever la mousse adhérente au bois des arbres fruitiers, lequel est confié à M. Boufflet, qui l'expérimentera.

5° Par M. Dubarle, le greffoir Reusse qu'il a été chargé d'essayer, et pour lequel il signale une amélioration que l'inventeur fera exécuter.

M. le Secrétaire général procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. Vavin, président honoraire de la Société d'horticulture de Pontoise, offre quelques graines de *haricot-chocolat*, à la sollicitation de M. le Dr Pigeaux. L'assemblée accepte avec reconnaissance, et vote des remerciements à M. Vavin.

2° Le catalogue de M. Rotereau, pépiniériste à Angers.

3° Le catalogue de M. Morel, pépiniériste à Bargny, membre de la section de Betz.

4° L'annonce de deux prix de mille francs à décerner en 1875 par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, l'un pour la mise en valeur des terres incultes par les arbres fruitiers; l'autre pour le boisement des terrains pauvres par une nouvelle essence d'arbres.

5° Les procès-verbaux des sections, où sont signalés les apports suivants :

Section de Nanteuil.

Séance du 14 juillet 1872.

M. FONTENAY. Fruits et légumes; — mention très-honorable.
Un hortensia; — mention simple.

M. DESMOULINS. Fruits et légumes; — mention très-honorable.
Fleurs coupées et en pot; — mention très-honorable.

Séance du 11 août 1872.

M. FONTENAY. Fruits et légumes; — mention très-honorable.
Un lot de fleurs; — mention honorable.

M. DESMOULINS. Légumes et fruits; — mention très-honorable.
Un lot de fleurs; — mention très-honorable.

M. BENOIST. Dahlias; — remerciements.

Séance du 8 septembre 1872.

M. FONTENAY. Fruits et légumes; — mention très-honorable.
Fleurs; — mention honorable.

M. DESMOULINS. Fruits et légumes; — mention très-honorable.
Fleurs; — mention très-honorable.

Séance du 13 octobre 1872.

M. FONTENAY. Fruits et légumes; — mention très-honorable.
Fleurs; — mention simple.

M. DESMOULINS. Fruits et légumes; — mention très-honorable.
Fleurs; — mention honorable.

M. DUBOIS. Poire belle Angevine, pesant 750 grammes; —
remerciements.

M. Dubarle fait une conférence sur l'habillage des églantiers lors de la plantation; répondant à diverses demandes de renseignements, il traite successivement du semis de l'églantier et du bouturage des rosiers.

Après avoir adressé au conférencier les remerciements qu'il mérite, M. le Président rappelle à l'assemblée que la réunion du 1^{er} décembre sera consacrée aux élections pour le renouvellement du Bureau; il ajoute que le temps manquera sans doute ce jour là pour faire une conférence, et annonce que la prochaine, remise à la séance de janvier, sera faite par M. Cabot, qui traitera de la physiologie végétale.

Il est tiré entre les membres présents une loterie composée de deux traités d'horticulture et des divers produits exposés. Un membre nouveau est présenté, et la séance est levée à quatre heures.

Membre admis dans la séance du 3 novembre 1872.

M. HANOT (Charles-Auguste), à Paris, boulevard Voltaire, 134.

CULTURE FORCÉE DU FRAISIER EN POT

CONFÉRENCE FAITE PAR M. A. TESTARD, DANS LA SÉANCE
DU 1^{er} SEPTEMBRE 1872.

Dans les premiers jours de septembre, je plante des filets dans une planche bien fumée, à une distance de 0,20 cent. les uns des autres, sur un rang se trouvant au milieu de la planche, laquelle a à peu près 1 m. 40 de large.

J'ai soin de les tenir à l'eau et de les ombrer les premiers jours, pour en faciliter la reprise.

Au printemps, je donne un labour pour donner de la sève à la terre, et je coupe tous les rameaux de fleurs qui se montrent, de cette manière les fraisiers prennent de la vigueur et donnent de gros filets que j'ai soin de fixer sur la terre, soit avec une petite pierre, soit avec une motte de terre. Cette opération doit se faire tous les matins, les fraisiers ayant été arrosés la veille. Ce travail doit se continuer jusqu'en juillet.

A cette époque, on enterre les pots en planches jusqu'aux bords, en les fixant à 0,10 cent les uns des autres sur le rang, et à 0,35 cent. d'un rang à l'autre. Quatre rangs par planches suffisent pour avoir la facilité de les nettoyer. On emplit ces pots d'une terre qui doit avoir

été préparée au moins une année à l'avance; cette terre se compose de moitié terre franche, un quart de bon terreau et un quart de terre de bruyère. On arrache les jeunes filets que l'on repique dans ces pots; quatre filets suffisent pour un pot de 0,20 cent. Aussitôt plantés, on les arrose et on les ombrage avec des paillassons pendant quelques jours pour en assurer la reprise; il faut avoir soin de ne laisser pousser aucun filet ou coulant et de les arroser tous les matins, à moins qu'il ne pleuve.

Ces pots de fraisiers seront rentrés sous châssis dans les premiers jours de novembre, et l'on aura soin de les garantir du froid, parce qu'il ne faut pas que la végétation s'arrête; il ne faut pas non plus oublier de donner un peu d'air dans le milieu du jour pour ressuyer; il faut aussi ménager les arrosements.

Les premières fraises se forcent, soit dans un gradin, soit dans les serres à ananas, sur des tablettes disposées à cet effet; le premier moyen est préférable, parce qu'on peut chauffer et donner de l'air sans nuire aux autres plantes.

Vers le 15 décembre, on choisit les fraisiers les plus forts que l'on a rentrés sous châssis, on les dispose sur les tablettes dans le gradin où il y a un chauffage établi, on les entretient les premiers jours entre 8 et 10 degrés centigrades, ensuite on élève graduellement la chaleur jusqu'à 20 degrés au plus. Ces mêmes fraisiers, ainsi bien soignés, vous donneront leurs fraises au bout de soixante-cinq à soixante-dix jours, c'est-à-dire au 1^{er} mars.

La culture sous châssis se fait comme il suit :

Vers le 15 janvier, on fait avec des feuilles et du fumier de bonnes couches ayant 0,40 ou 0,50 cent. d'épaisseur, que l'on recouvre de 0,15 cent. de terre, dans laquelle on enfonce les pots aux deux tiers de leur hauteur; on entretient une température de 8 à 10 degrés pour commencer, et ainsi de suite jusqu'à 20. Au mois de février, époque où le soleil prend de la force, on donne de l'air dans le milieu du jour, tout en ayant soin de ne pas laisser descendre la température au-dessous de 15 degrés. On ne doit pas oublier surtout de passer en revue les fraisiers tous les matins pour l'arrosage, et de n'arroser absolument que ceux qui ont soif.

Cette saison commence à donner ses fruits vers la fin de mars.

On peut continuer de huit jours en huit jours à faire des couches sous châssis jusqu'au 1^{er} mars, pour avoir des fraises jusqu'en mai, époque où la pleine terre commence à donner.

Ces fraisiers, qui ont donné leurs fruits sous châssis, étant dépotés et mis en pleine terre, vous donnent une seconde récolte aux mois de juillet et d'août.

Les meilleures espèces à forcer sont la Marguerite Lebreton, la Princesse royale, la Victoria, la Crémont, le D^r Nicaise.

Enfin, Messieurs, je tiens, en terminant, à signaler ici la maladie qui sévit depuis quelque temps sur cette plante si utile, et que j'ai reconnu être la rouille.

Je fais appel à tous mes collègues et amis de l'horticulture, pour combattre ce fléau qui tend à s'accroître.

Un châssis ainsi bien cultivé peut rapporter au moins 20 fr.

MARCOTTE SIMPLE, A L'ÉTAT LIGNEUX ET HERBACÉ

PAR M. QUÉHEN-MALLET.

II

Les habitants de Mesnil-le-Roi, et d'autres pays des environs de Saint-Germain-en-Laye, ont l'habitude de planter leurs arbres fruitiers francs de pied, lorsqu'ils peuvent s'en procurer; car l'expérience, disent-ils, leur a prouvé que les francs de pied sont plus vigoureux, plus rustiques, et reprennent mieux dans nos terrains que ceux de greffe.

Aussi, ils ont soin de conserver les rejetons que leur donnent les arbres. Ordinairement ils n'enlèvent les rejetons qu'après deux ou trois ans d'âge et plus, afin qu'ils soient mieux garnis de racines. D'aucuns ont soin de ravalier toutes les branches de ces jeunes pieds afin de leur assurer une meilleure reprise.

Dans la propriété où je suis, il y a aussi entre autres quelques abricotiers, pêchers et un beau pommier, reinette du Canada, de franc pied, et j'en connais encore ailleurs à différents endroits; tous les fruits en sont beaux et excellents. J'ai remarqué aussi que ces frui-

tiers étaient généralement plus vigoureux et plus rustiques que ceux greffés.

Cet arbre est très mal placé, à 2 m. environ au sud d'une partie de bois de haute futaie et taillis, et à 2 m. au nord d'un mur, le long duquel il existe en dehors un chemin en contre-bas de 0,50 cent. au moins. Sans doute que c'est de ce côté que poussent ses racines, car les rejetons ne poussent qu'au pied de ce mur, mais en dehors; chaque fois qu'il en apparaît, ils sont arrachés par les habitants, et moi je ne puis en avoir aucun, car il ne rejette pas dans la propriété.

Dire comment sont apparus les premiers arbres de franc pied dans ces parages, ce serait entreprendre une tâche trop difficile. Proviennent-ils de semis, car le semis peut se reproduire parfois identiquement, comme il est susceptible de dégénérer ou de s'améliorer. Ils peuvent encore provenir des rejetons, des racines affranchies d'un arbre, ce qui peut encore être supposé; ou proviennent-ils de rejetons des racines d'un arbre fruitier de franc pied, en pratiquant sur ces racines différentes incisions, même des strangulations, etc.

Voici maintenant les renseignements nécessaires pour être à même de constater l'utilité d'une multiplication par la marcotte herbacée. Parmi les nombreuses expériences que j'ai faites, j'eus l'idée de marcotter, non avec le bois aoûté, c'est-à-dire ligneux, mais avec de la nouvelle pousse, que l'on peut appeler pousse à l'état herbacé. Cette marcotte herbacée peut s'appliquer à presque tous les arbres et plantes de pleine terre et de serre; ce procédé me donna des résultats tellement avantageux, je pourrais dire merveilleux, qu'en très peu de temps j'obtenais des racines, même sur des plantes et des arbres très-rebelles. Elle s'opère en pleine terre ou en serre, soit en pot, soit en panier ou en pleine terre, selon l'espèce que l'on veut opérer, aussitôt que les nouvelles pousses ou bourgeons ont atteint la longueur nécessaire pour pouvoir subir cette opération.

Pour les plantes les plus rebelles à émettre des racines, comme le pommier, le poirier, l'érable, le platane, l'orme, la clématite, la glycine, le camélia, l'azalée, les rhododendrons de pleine terre et de serre, l'aralia, etc., on peut se servir des différents procédés connus, tels que la strangulation, l'incision transversale et annulaire, la torsion, la décortication, etc., pour aider encore les jeunes bourgeons à

émettre plus tôt des racines. On gagne ainsi un temps considérable pour la multiplication, et, en outre, on est plus certain d'obtenir un bon résultat pour former plus tôt des plantes bien constituées pour le commerce, que l'on ne pourrait obtenir par l'ancienne marcotte, qui n'était exécutée qu'à l'état ligneux, et qui demandait parfois deux ou trois années de couchage pour certaines plantes.

En 1862, le 7 de septembre, j'ai couché des bourgeons de vigne le long d'un mur au midi, et le 12 octobre de la même année, je les arrachai pour les présenter à la Société d'horticulture de Paris; ils avaient émis des racines de 0,10 à 0,15 cent. de long; quant à ceux couchés dans les mois de juin et juillet, on ne pouvait trouver rien de plus beau pour replanter dès le même automne.

J'ai appelé cette marcotte, marcotte herbacée; elle est appelée à jouer un grand rôle dans l'horticulture. Elle remplacera avantageusement l'ancienne marcotte exécutée à l'état ligneux, puis encore la multiplication de certaines plantes de pleine terre et de serre qui ne se font que de boutures et ailleurs que de greffe.

Ainsi, par exemple, les fruits à pépins étant multipliés comme on multiplie l'orme dans le nord, par le couchage, mais exécuté aujourd'hui par la marcotte herbacée, seraient d'une grande utilité pour l'arboriculture, si toutefois, ils pouvaient rivaliser avec ceux de greffe et ceux de rejetons et de semis.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Pour détruire le *puceron lanigère*, on applique avec un pinceau un peu d'huile sur les endroits attaqués. — Pour guérir les *chancres*, il suffit de percer l'arbre de part en part avec une vrille, au milieu du chancre. (Journal d'agriculture pratique.)

* *

J'avais employé pour conserver mes raisins le procédé Charmeux, lorsqu'en visitant ma fruiterie, j'ai eu à constater un fait regrettable. Sous l'influence des froids du mois de décembre, l'eau des bouteilles

s'étant congelée, la force expansive de la glace les a fait casser : deux seulement sont restées intactes. J'attribue leur conservation à quelques gouttes d'eau-de-vie que j'avais ajoutées à leur eau. Cette expérience m'a appris aussi qu'avec le concours de l'*alcool*, l'eau se conservait sans altération, ce qui dispenserait de l'emploi du charbon de bois. J'ai remarqué également que les sarments qui avaient aspiré cette eau avaient maintenu leurs raisins plus frais que les autres.

(*Revue horticole.*)

*
* *

Le *cassis*, outre les avantages qu'il présente quand on l'emploie comme liqueur, en offre un autre trop peu connu; je veux parler de ses feuilles qui, prises en infusion, ont une propriété stomachique supérieure au *thé*. Les feuilles s'emploient à l'état frais et à l'état sec. Dans ce dernier cas, on les récolte en été, et on les laisse sécher pendant quelques jours à l'ombre; on les emploie en infusion comme on le fait du thé, à raison de quinze à vingt pour un litre d'eau. A défaut de feuilles, les jeunes bourgeons, et même le bois, peuvent servir au même usage. J'ai vu en Normandie cette infusion se faire dans bien des maisons, et des amateurs même de thé ont abandonné celui-ci pour prendre l'infusion de cassis.

(*Revue horticole.*)

*
* *

Beaucoup d'amateurs d'arboriculture ont déjà fait l'expérience que leurs arbres, malgré tous les soins qu'ils leur donnent, ne réussissent cependant pas. Dans ce cas, on prend une livre de *colle forte* qu'on fait bouillir jusqu'à ce qu'elle soit complètement délayée; puis on y ajoute quarante litres d'eau. Après avoir remué la terre en lui donnant un bon binage, on trace autour de l'arbre une cuvette pour y maintenir l'eau préparée, et on y verse cinq ou six litres; au bout de quelques semaines, la vigueur de l'arbre atteste la réussite. Des essais faits sur des poiriers, pommiers, pruniers, abricotiers, et sur une centaine de pieds de vigne, recommandent ce procédé à la fois simple et peu onéreux.

(*Société d'horticulture de la Côte-d'Or.*)

**Ordre du jour de la séance du 1^{er} Décembre
1872.**

Adoption du procès-verbal de la précédente séance.

Admission d'un nouveau Membre.

Dépouillement de la correspondance.

Communication des décisions du Conseil d'administration.

Rapport de la Commission permanente sur les objets présentés.

ÉLECTIONS DU BUREAU CENTRAL.

Propositions et communications.

Tirage de la loterie.

**LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AURA LIEU LE MARDI
26 NOVEMBRE, DANS UNE DES SALLES DE L'ANCIEN ÉVÊCHÉ, A SENLIS,
A 2 HEURES DE L'APRÈS-MIDI.**

A l'issue de toutes les Séances de la Section centrale de Senlis, des livres traitant des différentes parties de l'horticulture sont tirés en loterie parmi les membres présents.

Séances des Sections

EN DÉCEMBRE 1872.

Par décision du Conseil d'administration, les Leçons d'horticulture sont suspendues pendant les mois de Septembre, Octobre et Décembre. Néanmoins, les membres de la Société sont invités à se réunir dans le local ordinaire de leurs Sections aux jours et heures ci-après :

Dimanche 1^{er} : A Senlis, à 2 heures de l'après-midi.

Lundi 2 : A Plailly, à 2 heures de l'après-midi.

Jeudi 5 : A Ermenonville, à 2 heures de l'après-midi.

Dimanche 8 : A Baron, 9 à heures du matin.

A Nanteuil, à 2 heures de l'après-midi.

Lundi 9 : A Betz, à 2 heures de l'après-midi.

Mercredi 11 : A Chambly, à 2 heures de l'après-midi.

Dimanche 15 : A Béthisy, à 9 heures du matin.

A Crépy, à 2 heures de l'après-midi.

Dimanche 22 : A Pont, à 2 heures de l'après-midi.

Jeudi 26 : A Chantilly, à 2 heures de l'après-midi.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU CENTRAL

A Senlis, le 1^{er} Décembre, 2 heures de l'après-midi.

*Les membres de toutes les Sections peuvent prendre part
au vote.*